
Don par le citoyen de Courcy de ses lettres de prêtrise, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don par le citoyen de Courcy de ses lettres de prêtrise, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793).
In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 41;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38188_t1_0041_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de prêtre à l'administration du district de Provins, depuis le 28 brumaire, jusqu'au 7 frimaire de l'an II de la République française.

Les citoyens :

1. Firet, curé de Sourdun.
2. Germont, vicaire, *idem*.
3. Testutat, ex-bernardin, à Provins,
4. Louis, ex-bernardin, *idem*.
5. Béhagues, curé de Nesle,
6. Boudour, ex-bernardin à Provins,
7. Lessieu, curé de Mourtry,
8. Bléneau, curé de Saulnes,
9. Perrot, curé de Saint-Brice.
10. Boucher, ex-bernardin et curé de Saint-Martin-des-Champs.
11. Piehon, curé de Cueharmoi,
12. Pigot, curé de Saint-Quirieux,
13. Gourié, curé de Lechelles,
14. Mercier, curé de Courtaçon.
15. Jamouart, curé de Vieux-Champagne,
16. Engrand, curé d'Hermetz,
17. Chollet, curé de Poignis.
18. Garnier, curé de Chatenay,
19. Picard, curé de Rupereux,
20. Gennecau, curé d'Angers,
21. Ramond, curé de Chalantre-la-Repose,
22. Ozanne, curé de Beton-Basoché.
23. Pastelot Tanié, curé de Monceaux-les-Bray.
24. Henry, curé de Voulton,
25. Bardin, curé de Flaix,
26. Colas, curé de Villegruix,
27. Palluet, curé de Saney,
28. Coururier, curé de Baby,
29. Biedeharreton, curé de Vulaines,
30. Naret, curé de Cernieux,
31. Dupont, curé de Gurey,
32. Thierriat, curé de Bezalles,
33. Garnot, curé de Chalmaison, a épouse et un fils,
34. Laranée, curé de Champcenets,
35. Dhoreusson, ex-chapelain de Provins,
36. Leloup, prêtre à Beton-Basoches,
37. Egée, curé de Rouilly,
38. Regnault, curé du Boisdon,
39. Hamard, curé de Landoy,
40. Godeau, curé de la chapelle Saint-Sulpice,
41. Destieux, curé de Villeneuve-le-Comte,
42. Bourbonneaux, prêtre à Provins,
43. Gravet, curé de Saint-Loup,
44. Mercier, curé de Louan,
45. Larousse, desservant de Meygnand,
46. Michel, curé d'Outilly,
47. Lemoigne, curé à Donnemarie,
48. Bellot, vicaire, *idem*,
49. Chenu, vicaire, *idem*,
50. Regley, curé de Saint-Martin-Chenetron,
51. Tonnelier, curé de Saint-Sauvear.
52. Beignot, curé de Bousac,
53. Périgault, curé des Mares,
54. Paschetot, le jeune, curé de Gatins,
55. Gouaux, curé de Savins,
56. Vaulgeard, curé de Lizinnes,
57. Chenu, desservant de Sognoles,
58. Thibault, curé de Luisetaines,
59. Doyen, desservant de Mons,
60. Gobin, curé de Courchamp,

61. Marchand, ex-chanoine à Provins,
62. Copin, curé de Chalante-la-Petite,
63. Cuvillers, ex-religieux, à Provins,
64. Dazy, ex-chanoine, à Provins,
65. Legrand, curé de Châteaubleu,
66. Calmet le jeune, prêtre, à Bray-sur-Seine,
67. Simon l'ainé, ex-chanoine, à Provins,
68. Daigrevaux, ex-cordelier, à Provins,
69. Lejour, ex-cordelier, et desservant à Ces-sois,
70. Lelaidier, curé de Saint-Hillier,
71. Doyen, curé de Monceaux-lès-Provins, et marié,
72. Tarin, curé de Bonnec,
73. Ragon, curé de Vauvillez,
74. Baledan, curé de Villegagnon.

XI

DON PATRIOTIQUE DES OFFICIERS DU 4^e BATAILLON DES VOLONTAIRES DE LA DORDOGNE (1).

COMPTÉ RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Les représentans du peuple dans les départements de la Seine-Inférieure et circonvoisins font passer à la Convention la somme de 450 livres en assignats, et 57 l. 15 s. en numéraire, que les officiers du 4^e bataillon des volontaires de la Dordogne avaient déposée dans leurs mains.

XII

LE CITOYEN CHARLES-NICOLAS DE COURCY REMET SES LETTRES DE PRÊTRISE (3).

COMPTÉ RENDU du *Bulletin de la Convention* (4).

Le citoyen Charles-Nicolas de Courcy a abdiqué les fonctions sacerdotales et remis ses lettres de prêtre.

XIII

DON PATRIOTIQUE DU CITOYEN GARAY JEUNE DE NIMES (5).

COMPTÉ RENDU du *Bulletin de la Convention* (6).

Le citoyen Garay jeune, de Nîmes, fait don à la patrie de la somme de 1,000 livres.

(1) Le don patriotique des officiers du 4^e bataillon des volontaires de la Dordogne n'est pas mentionné au procès verbal de la séance du 16 frimaire an II; mais il en est rendu compte dans le *Second Supplément au Bulletin de cette séance*.

(2) *Second Supplément au Bulletin de la Convention* du 16 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible (vendredi 6 décembre 1793).

(3) La remise des lettres de prêtre par le citoyen Charles-Nicolas de Courcy n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 16 frimaire an II, mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(4) *Premier supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 6^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (vendredi 6 décembre 1793).

(5) Le don patriotique du citoyen Garay jeune n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance du 16 frimaire an II, mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(6) *Premier supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 6^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (vendredi 6 décembre 1793).